

# Gestion des demandes (comptes, accès, assistance) - Note de procédure n°3

Rédacteur : Ornella

## Demandes de création de compte

### Adresses de destination des mails de création de compte :

- helene.chauvin@cen-paca.org
- julie.delauge@cen-paca.org
- silene-admin@cbn-alpin.fr (cette adresse redirige vers Lucile, Jean-Pascal et Ornella)

A terme, il est envisagé que seul le CEN PACA soit destinataire de ces demandes.

## Gestion de toutes les demandes de création de compte

CEN PACA

## Demandes d'accès

### Adresses de destination des mails de demande d'accès

- helene.chauvin@cen-paca.org
- julie.delauge@cen-paca.org
- silene-admin@cbn-alpin.fr (cette adresse redirige vers Lucile, Jean-Pascal et Ornella)

## Gestion des demandes d'accès

**AVERTISSEMENT** : dans la demande d'accès, c'est bien le champ "groupe taxonomique" qui définit le périmètre taxonomique auquel le demandeur aura accès. Le champ "Règne" est purement informatif (pour faciliter la gestion des demandes par les administrateurs), il n'a aucune conséquence sur les permissions d'accès. Pour mémoire, l'accès à toute la flore nécessite de saisir "Plantae" dans le champ "groupe taxonomique". Pour l'accès à la faune : "Animalia".

### Structures adhérentes

Vérifier la cohérence entre le périmètre dans l'adhésion validée et celui de la demande d'accès aux données précises

[https://docs.google.com/spreadsheets/d/1cKPis\\_UnwGY0M1pKsGmjPnmxseSXjCa5PGDPpoweSuA/edit#gid=341174785](https://docs.google.com/spreadsheets/d/1cKPis_UnwGY0M1pKsGmjPnmxseSXjCa5PGDPpoweSuA/edit#gid=341174785)

Territoire cohérent : valider la demande

Territoire différent : refuser la demande d'accès et solliciter une nouvelle demande sur le bon périmètre (le préciser pour mémoire)

### **Structures/personnes non adhérentes**

Si demande d'accès globale (périmètre et/ou durée trop longs) : les inviter à formuler des demandes d'accès au gré des études, sur les périmètres des projets.

*Exemple de réponse :*



Bonjour, La Charte de Silene prévoit l'accès aux données précises dans le cadre d'études spécifiques, à l'échelle du territoire du projet concerné. Nous vous invitons donc à formuler vos demandes d'accès aux données précises au grès de vos études, en précisant à chaque fois, le périmètre, le commanditaire et le type de projet (1 demande par projet/étude). A noter que les accès sont validés chaque semaine, vous permettant ainsi d'accéder rapidement aux données de Silene pour les besoins de vos études. Merci de votre compréhension, Les animateurs de Silene

### **Demandes portant sur la faune uniquement**

CEN PACA

### **Demandes portant sur la faune et la flore**

CEN PACA (échange avec CBNA si besoin au sujet du volet flore, uniquement en cas de doute)

### **Demandes portant sur la flore uniquement**

Si le champ "Règne" contient uniquement la mention "Végétal" - CBNA (sollicitation du CBNMed en cas de doute)



Afin de faciliter l'organisation du travail, les demandes d'accès inhérentes au CBNA, sont traitées non pas au fur et à mesure de leur réception, mais plusieurs fois par semaine, lors de créneaux dédiés.

En cas d'absence inférieure ou égale à une semaine, le traitement des demandes attend le retour de la chargée de mission SINP concernée. Au delà d'une semaine d'absence un relai (interne, ou externe si nécessaire) est mis en place.

## Demandes d'accès aux données sensibles flore

*Exemple de réponse dans le cas de demandes d'accès aux données sensibles trop larges ou non justifiées :*

Bonjour,

Conformément aux règles d'accès aux données sensibles flore dans Silene (<https://silene.eu/wp-content/uploads/2022/03/ReglesAccesDSFlore-2022-VF.pdf>), les accès à ces données sont restreints :

- aux projets/contextes visant la protection de la biodiversité,
- dans le temps, l'espace et aux taxons en adéquation avec les besoins des demandeurs.



Afin d'accéder aux données faune et flore à l'échelle du périmètre défini dans votre convention, je vous invite à formuler une nouvelle demande, sans cocher la case "accéder aux données sensibles".

Pour les projets nécessitant un accès justifié aux données sensibles, je vous invite à formuler des demandes flore au cas par cas, en précisant le projet concerné et en quoi l'accès aux données sensibles s'avère nécessaire.

Pour plus d'informations sur les données sensibles : <https://silene.eu/ressources-documentaires/donnees-sensibles/>

Cordialement,

Les animateurs du SINP PACA

*Exemple de réponse dans le cas de demandes d'accès aux données sensibles pour lesquelles Plantae n'est pas précisé dans le champ 'Groupes taxonomiques' :*

Bonjour,

Afin de paramétrer votre accès aux données flore incluant les données sensibles, il vous faut préciser "Plantae" dans le champ 'Groupes taxonomiques'.



Je vous invite à réaliser une nouvelle demande en ce sens, car nous n'avons pas la possibilité de modifier les demandes formulées, seulement de les valider ou refuser.

Cordialement

## Assistance aux utilisateurs

Dans un premier temps, seule l'adresse [contact@silene.eu](mailto:contact@silene.eu) (qui redirige vers [helene.chauvin@cen-paca.org](mailto:helene.chauvin@cen-paca.org)) est accessible pour les utilisateurs.

Le CEN PACA (Hélène Chauvin) centralise toutes les demandes et les transfère au CBNA (Ornella KRISTO)

From:

<http://sinp-wiki.cbn-alpin.fr/> - **CBNA SINP**

Permanent link:

<http://sinp-wiki.cbn-alpin.fr/procedures/gestion-droits-acces?rev=1682064713>

Last update: **2023/04/21 08:11**

